

Protection des trésors nationaux

En vertu de la Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels, une somme de \$687 000 a été accordée cette année sous forme de subventions à divers organismes culturels.

Cette loi impose un délai après la réception d'une demande de permis d'exportation pour des collections ou des objets d'art considérés comme appartenant à notre patrimoine national, afin de donner le temps à des organismes canadiens d'acheter ces objets s'ils le désirent. La loi prévoit aussi des subventions pour de telles acquisitions.

Grâce à ces subventions, les objets suivants ont pu demeurer au Canada: une précieuse collection de masques Bellabellas datant du siècle dernier (achetée par le British Columbia Provincial Museum); une collection de sculptures inuit des années cinquante et une rareté: un ensemble de quatre sièges fabriqués au début du XIXe siècle par les indiens Micmacs (achetés par le Musée national de l'homme à Ottawa); 130 gravures et cyanotypes d'Edward Curtis, représentant des Indiens de la côte du Nord-Ouest (achetés par la Edmonton Art Gallery); quatre photographies de scènes canadiennes de Paul Strand, une aquarelle peinte en 1823 par Peter Rindisbacher, une nature morte de Courbet provenant de la collection de Sir William Van Horne et un paysage d'Albert Cuyp, de la collection James Ross (achetés par la Galerie nationale).

On trouve également au nombre de ces acquisitions, faites avec l'aide du gouvernement, deux huiles du XIXe siècle représentant des Esquimaux (homme et femme) qui comptent parmi les premières représentations de vêtements inuit (achetées par les Archives publiques du Canada), ainsi que des livres rares qui appartiennent maintenant à la Ralph Pickard Bell Library de la Mount Allison University de St-Jean (Terre-Neuve) et au Nova Scotia Museum.

Hebdo Canada est publié par la Direction des services de l'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant au rédacteur en chef.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.

Nouveau timbre consacré à mère Marguerite d'Youville

Les Postes canadiennes émettront, le 21 septembre, un timbre commémoratif consacré à mère Marguerite d'Youville, fondatrice des Soeurs de la Charité aussi connues sous le nom de Soeurs Grises.

Le design de la vignette est l'oeuvre de M. Antoine Dumas, professeur au programme de communication graphique de l'Université Laval.



Dans les tons de bleu et or, le timbre représente mère d'Youville en prière au premier plan, et des pauvres de Montréal puisant dans les barils de farine à l'arrière-plan. Le design est inspiré d'un incident survenu pendant la famine qui a frappé Montréal en 1760, alors que la nourriture destinée aux pauvres était mystérieusement apparue dans le réfectoire des Soeurs de la Charité. En utilisant le procédé de lithographie en quatre couleurs, la Canadian Bank Note Company tirera 28 400 000 exemplaires de ce timbre de 14¢.

L'énergie... (suite de la page 2)

ter l'amplitude de la marée. Et il ajoute: "Ce qui est vraiment le plus difficile dans tout ce problème c'est de savoir quelle est la meilleure région pour les aménagements..."

Quant aux études étendues qui ont été faites sur les usines marémotrices de la baie de Fundy, le Dr Duff ne pense pas que le temps ait été perdu. L'ATPPB a tiré la conclusion que cette construction n'était pas rentable à l'époque où le coût de l'énergie n'avait pas augmenté brutalement. Toutefois, depuis cette époque, on

a aussi découvert que la quantité d'énergie donnée par ce type d'usine pourrait être plus élevée que celle qui avait été prévue. Il apparaît donc que des usines marémotrices seront construites si l'on ne dispose pas d'autres formes d'énergie à meilleur marché. Dans le cas d'une percée technologique dans le domaine de la fusion nucléaire ou de l'énergie solaire, on aurait accès, en principe, à des quantités illimitées d'énergie, ce qui conduirait probablement à la condamnation des usines marémotrices. Mais, dans le cas contraire, ces usines représentent un moyen, déjà étudié, de tirer de l'énergie d'un phénomène que l'on sera heureux d'exploiter.

(Extrait d'un article de Louis-Georges Desternes publié dans un numéro spécial de *Science Dimension*.)

Nouvelles brèves

Un nouveau magazine a été lancé au Québec. Il s'agit d'un mensuel destiné aux Parents. Sous le titre *Parents d'aujourd'hui*, le magazine "cherche à informer, donne des conseils pratiques, propose des sujets de réflexion et suggère des solutions aux nombreux problèmes" que soulève l'éducation des enfants.

En juin, la production de voitures particulières a été de 117 953 unités, contre 129 940 en juin 1977. De janvier à juin, la production a totalisé 622 060 unités, contre 687 070 l'an dernier. La production de véhicules utilitaires a été de 64 642 unités, contre 57 801 et la production cumulée a atteint 367 548 unités, contre 312 210 en 1977.

Un jardinier amateur de Toronto, M. Isidoro Romantini, a fait pousser une courgette de 2,1 m dans son jardin.

L'hôpital Mount-Sinai de Toronto a mis sur pied, à l'intention de la communauté chinoise, un centre de santé où travaillent des médecins et des infirmières parlant le chinois.

Le célèbre Carrousel de la Gendarmerie royale du Canada effectuera cet automne une tournée en Saskatchewan et dans l'Ouest des États-Unis.

Statistique Canada a publié un profil de statistiques intitulé *Activité humaine et environnement*. Cette publication de 190 pages avec photos, cartes et graphiques peut être obtenue en s'adressant à: Distribution des publications, Statistique Canada, Ottawa K1A 0T6. (Catalogue n. 11-509E; l'exemplaire: \$2,80 (Canada), \$3,40 ailleurs.)